RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FranceAgriMer
ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

DÉCISION N° FranceAgriMer/Interventions/2024/02 relative aux délégations de signature des agents de la direction des Interventions

Montreuil, le 11/01/2024

La Directrice générale de FranceAgriMer,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment son livre VI ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du 6 avril 2017 portant nomination de la directrice générale de l'Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer ;

Vu la décision de la Directrice générale de FranceAgriMer du 7 février 2023 modifiée portant organigramme et organisation générale des services de l'Etablissement ;

DÉCIDE :

Article 1 : Direction « Interventions »

Délégation de signature est donnée à Madame Yolène JAHARD, directrice adjointe des Interventions, pour tous les actes relevant des attributions de la direction des Interventions et en matière financière, pour :

- tous les actes relevant des attributions de la direction imputés sur le budget pour compte de tiers, dans la limite de la délégation du directeur des Interventions,
- tous les actes relevant des attributions de la direction imputés sur le budget d'intervention en compte propre, dans la limite de la délégation du directeur des Interventions,
- tous les actes relevant des attributions de la direction imputés sur les budgets de fonctionnement et d'investissement en compte propre, dans la limite de 150 000 €.

Article 2 : Service « Gestion du potentiel et amélioration des structures vitivinicoles »

Délégation de signature est donnée à Madame Marie Touvais, cheffe du service « Gestion du potentiel et amélioration des structures vitivinicoles », pour tous les actes relevant des attributions du service « Gestion du potentiel et amélioration des structures vitivinicoles » et en matière financière, pour :

- tous les actes relevant des attributions du service imputés sur le budget pour compte de tiers, dans la limite de la délégation du directeur des Interventions,
- tous les actes relevant des attributions du service imputés sur le budget d'intervention en compte propre, dans la limite de 150 000 €,
- tous les actes relevant des attributions du service imputés sur le budget de fonctionnement en compte propre, dans la limite de 50 000 €.

Délégation de signature est donnée à Madame Sophie Penet, cheffe de l'unité « Potentiel viticole et pilotage de la restructuration », pour tous les actes relevant de l'activité de l'unité et, en matière financière, pour :

- tous les actes relevant des attributions de l'unité imputés sur le budget pour compte de tiers, dans la limite de la délégation du directeur des Interventions,
- tous les actes relevant des attributions de l'unité imputés sur le budget d'intervention en compte propre, dans la limite de 150 000 €.

Délégation de signature est donnée à Monsieur Marceau Rumin, adjoint à la cheffe de l'unité « Potentiel viticole et pilotage de la restructuration », pour tous les actes relevant de l'activité de l'unité et en matière financière, pour :

- tous les actes relevant des attributions de l'unité imputés sur le budget pour compte de tiers, dans la limite de la délégation du directeur des Interventions,
- tous les actes relevant des attributions de l'unité imputés sur le budget d'intervention en compte propre, dans la limite de 150 000 €.

Délégation de signature est donnée à Madame Samira Maalmi, cheffe de l'unité « Investissement vitivinicole » pour tous les actes relevant des attributions de l'unité et, en matière financière, pour tous les actes relevant des attributions de l'unité imputés sur le budget pour compte de tiers, dans la limite de la délégation du directeur des Interventions.

Délégation de signature est donnée à Madame Flora Rigo, adjointe à la cheffe de l'Unité « Investissement vitivinicole », pour tous les actes relevant des attributions de l'unité et, en matière financière, pour tous les actes relevant des attributions de l'unité imputés sur le budget pour compte de tiers, dans la limite de la délégation du directeur des Interventions.

Délégation est donnée à Madame Marie-Ange Duluc, cheffe de la délégation nationale de Libourne, cheffe de l'unité « Restructuration, gestion des excédents et sous-produits de la vinification », pour tous les actes relevant de ses attributions et, en matière financière, pour :

- tous les actes relevant des attributions de l'unité imputés sur le budget pour compte de tiers, dans la limite de la délégation du directeur des Interventions,
- tous les actes relatifs au dispositif de distillation de crise imputés sur le budget d'intervention en compte propre, dans la limite de 150 000 €,

- tous les actes relevant de la gestion du site de la délégation nationale de Libourne imputés sur le budget de fonctionnement ou d'investissement en compte propre, dans la limite de 50 000 €.

Délégation de signature est donnée à Monsieur Daniel Laurent, adjoint de la cheffe de la délégation nationale de Libourne, cheffe de l'unité « Restructuration, gestion des excédents et sous-produits de la vinification », pour tous les actes relevant de l'activité de l'unité et, en matière financière, pour :

- tous les actes relevant des attributions de l'unité imputés sur le budget pour compte de tiers, dans la limite de la délégation du directeur des Interventions,
- tous les actes relatifs au dispositif de distillation de crise imputés sur le budget d'intervention en compte propre, dans la limite de 150 000 €,
- tous les actes relevant de la gestion du site de la délégation nationale de Libourne imputés sur le budget de fonctionnement ou d'investissement en compte propre, dans la limite de 50 000 €.

Délégation est donnée à Madame Sylvie Bozza, superviseuse instruction liquidation, à Monsieur Thierry Britay, responsable de cellule transverse coordonnateur pour les déclarations européennes et chef de projet maîtrise d'ouvrage, à Monsieur Didier Coeymans, responsable de pôle instruction liquidation, et à Madame Bernadette Marty, responsable de pôle instruction liquidation, pour tous les actes relevant des attributions de l'unité « Restructuration, gestion des excédents et sous-produits de la vinification » imputés sur le budget pour compte de tiers et relatifs :

- à l'ordonnancement des dépenses (actes et pièces relevant des compétences dévolues à l'ordonnateur), dans la limite de la délégation du directeur des interventions,
- aux demandes de reversement d'aide, aux actes portant refus de versement de tout ou partie d'une aide et, d'une manière générale, aux actes faisant grief, à objet pécuniaire ou non, sans limite de montant.

Délégation est donnée à Madame Aurélia Harlé, responsable de pôle instruction liquidation, pour :

- les décisions imputées sur le budget pour compte de tiers et relatives à la certification et au renouvellement de certification des distilleries pour leur participation aux opérations de distillation dans le secteur vitivinicole, ainsi que les décisions relatives, d'une part, à l'enregistrement et au renouvellement d'enregistrement des opérateurs pour l'utilisation des alcools d'origine vinique dans les secteurs industriels et énergétiques, ou pour la commercialisation auprès de tels utilisateurs, d'autre part, à l'enregistrement des opérateurs pour la valorisation des sous-produits de la vinification et à leurs laboratoires internes ;
- tous les actes d'intervention relatifs au dispositif de distillation de crise imputés sur le budget en compte propre, dans la limite de 50 000 €.

Article 3 : Service « Programmes opérationnels, pêche et promotion »

Délégation de signature est donnée à Monsieur Thierry Janvier, chef du service « Programmes opérationnels, pêche et promotion », pour tous les actes relevant des attributions du service « Programmes opérationnels, pêche et promotion » et, en matière financière, pour :

- tous les actes relevant des attributions du service imputés sur le budget pour compte de tiers dans la limite de la délégation du directeur des Interventions,
- tous les actes relevant des attributions du service imputés sur le budget d'intervention en compte propre, dans la limite de 150 000 €,
- tous les actes relatifs au fonctionnement du service pris sur le budget de fonctionnement en compte propre, dans la limite de 50 000 €.

Délégation de signature est donnée à Madame Isabelle Bretaudeau, cheffe de l'unité « Programmes opérationnels fruits et légumes », pour tous les actes relevant de l'activité de l'unité et, en matière financière, pour :

- tous les actes relevant des attributions de l'unité imputés sur le budget pour compte de tiers, dans la limite de la délégation du directeur des Interventions,
- tous les actes relevant des attributions de l'unité imputés sur le budget d'intervention en compte propre, dans la limite de 150 000 €.

Délégation de signature est donnée à Mesdames Claire Bourbonneux, Caroline Clavier et Magali Bougeard et Messieurs Thierry Dubois et Mounir Iddoute responsables de pôle « instruction liquidation » au sein de l'unité « Programmes opérationnels fruits et légumes », pour signer les décisions d'agrément des programmes opérationnels et de leurs modifications, d'octroi de l'aide au titre des fonds opérationnels imputées sur le budget en compte de tiers ou de récupération de cette aide.

Délégation de signature est donnée à Madame Sandrine Jacobacci, cheffe du pôle « Apiculture » au sein de l'unité « Apiculture et programmes opérationnels autres secteurs», pour tous les actes relevant de l'activité de son pôle et, en matière financière, pour :

- tous les actes relevant des attributions de son pôle imputés sur le budget pour compte de tiers, dans la limite
- de la délégation du directeur des Interventions,
- tous les actes relevant des attributions de son pôle imputés sur le budget d'intervention en compte propre, dans la limite de 150 000 €.

Délégation de signature est donnée à Monsieur Frédéric Vinot, chef de l'unité « Promotion », pour tous les actes relevant de l'activité de l'unité et, en matière financière, pour :

- tous les actes relevant des attributions de l'unité imputés sur le budget pour compte de tiers, dans la limite de la délégation du directeur des Interventions,
- tous les actes relevant des attributions de l'unité imputés sur le budget d'intervention en compte propre, dans la limite de 150 000 €.

Délégation de signature est donnée à Monsieur Félix Pendrié, adjoint au chef de l'unité « Promotion », pour tous les actes relevant de l'activité de l'unité et, en matière financière, pour :

- tous les actes relevant des attributions de l'unité imputés sur le budget pour compte de tiers, dans la limite de la délégation du directeur des Interventions,
- tous les actes relevant des attributions de l'unité imputés sur le budget d'intervention en compte propre, dans la limite de 150 000 €.

Délégation de signature est donnée à Madame Maïwen Furet, pour tous les actes relevant des attributions de l'unité « Pêche » et, en matière financière, pour :

- tous les actes relevant des attributions de l'unité imputés sur le budget pour compte de tiers, dans la limite de la délégation du directeur des Interventions,
- tous les actes relevant des attributions de l'unité imputés sur le budget d'intervention en compte propre, dans la limite de 150 000 €.

Article 4 : Service « Marchés, certificats et qualité »

Délégation de signature est donnée à Monsieur Christophe Dassié, chef du service « Marchés, certificats et qualité » pour tous les actes relevant des attributions du service « Marchés, certificats et qualité » et, en matière financière, pour :

- tous les actes relevant des attributions du service imputés sur le budget pour compte de tiers, dans la limite de la délégation du directeur des Interventions,
- tous les actes relevant des attributions du service imputés sur le budget d'intervention en compte propre, dans la limite de 150 000 €,
- tous les actes relatifs au fonctionnement du service pris sur le budget de fonctionnement en compte propre, dans la limite de 50 000 €.

Délégation de signature est donnée à Madame Sylvie Lacarelle, adjointe du chef du service « Marchés, certificats et qualité », cheffe de l'unité « Intervention sur les marchés et dans les écoles », pour tous les actes relevant des attributions du service « Marchés, certificats et qualité » et, en matière financière, pour :

- tous les actes relevant des attributions du service imputés sur le budget pour compte de tiers, dans la limite de la délégation du directeur des Interventions,
- tous les actes relevant des attributions du service imputés sur le budget d'intervention en compte propre, dans la limite de 150 000 €,
- tous les actes relatifs au fonctionnement du service imputés sur le budget de fonctionnement en compte propre, dans la limite de 50 000 €.

Délégation de signature est donnée à M. Franck Lehmann, adjoint à la cheffe de l'unité « Interventions sur les marchés et dans les écoles » pour les actes relevant des attributions de l'unité et, en matière financière, pour :

- tous les actes relevant des attributions de l'unité imputés sur le budget pour compte de tiers, dans la limite de la délégation du directeur des Interventions,
- tous les actes relevant des attributions de l'unité imputés sur le budget d'intervention en compte propre, dans la limite de 150 000 €.

Délégation de signature est donnée à Madame Marie-Christine Daniel, responsable de cellule au sein de l'unité « Interventions sur les marchés et dans les écoles » et à Madame Annabel Nison, superviseuse « instruction liquidation » de l'unité « Intervention sur les marchés et dans les écoles » pour les actes relevant des attributions de l'unité et, en matière financière, pour tous les actes relevant des attributions de l'unité imputés sur le budget pour compte de tiers, dans la limite de la délégation du directeur des Interventions.

Délégation de signature est donnée à Madame Laurence Gressent et à Madame Laura Picard, superviseuses instructrices des suites de contrôle de l'unité « Interventions sur les marchés et dans les écoles » pour toutes les décisions relatives aux contrôles et suites de contrôles relevant de l'unité « Intervention sur les marchés et dans les écoles » et imputées sur le budget pour compte de tiers.

Délégation de signature est donnée à Madame Marlène Bonnissent, cheffe de l'unité « Certificats, aide alimentaire et meunerie », pour tous les actes relevant des attributions de l'unité et, en matière financière, pour :

- tous les actes relevant des attributions de l'unité imputés sur le budget pour compte de tiers, dans la limite de la délégation du directeur des Interventions,
- tous les actes relevant des attributions de l'unité imputés sur le budget d'intervention en compte propre, dans la limite de 150 000 €,
- tous les actes relevant des attributions de l'unité imputés sur le budget de fonctionnement en compte propre dans la limite de 50 000 €.

Délégation de signature est donnée à Madame Mélanie Guitard, adjointe de la cheffe de l'unité « Certificats, aide alimentaire et meunerie », pour tous les actes relevant des attributions de l'unité et, en matière financière, pour :

- tous les actes relevant des attributions de l'unité imputés sur le budget pour compte de tiers, dans la limite de la délégation du directeur des Interventions,
- tous les actes relevant des attributions de l'unité imputés sur le budget d'intervention en compte propre, dans la limite de 150 000 €,
- tous les actes relevant des attributions de l'unité imputés sur le budget de fonctionnement en compte propre, dans la limite de 50 000 €

Délégation de signature est donnée à Madame Rose Etonde Nyambe, responsable du pôle « aide alimentaire - Marché d'achat de denrées » , à Monsieur Savério Stassi, responsable du pôle « Certificats et meunerie », à Madame Laëtitia Février, responsable du pôle « Aide alimentaire - Marché transport et logistique » et à Madame Junie Hovsepian, responsable du pôle «Aide alimentaire - Appel d'offres et qualité des denrées » de l'unité « Certificats, aide alimentaire et meunerie » pour tous les actes relevant des attributions de l'unité et, en matière financière, pour :

- tous les actes relevant des attributions du pôle imputés sur le budget pour compte de tiers, dans la limite de la délégation du directeur des Interventions,
- tous les actes relevant des attributions du pôle imputés sur le budget d'intervention en compte propre, dans la limite de 60 000 €.

Délégation de signature est donnée à Madame Christelle Barbet, responsable de la cellule « Certificats import - export » du pôle « Certificats et meunerie » de l'unité « Certificats, aide alimentaire et meunerie » pour :

- tous les actes relevant des attributions du pôle,
- tous les actes relevant des attributions du pôle imputés sur le budget d'intervention en compte propre, dans la limite de 60 000 €.

Délégation de signature est donnée à Monsieur Pascal Gautrot, responsable de la cellule « Certiphyto, certivéto et contingents meunerie » au sein du pôle « Certificats et meunerie » de l'unité « Certificats, aide alimentaire et meunerie », pour :

- tous les actes relevant des attributions du pôle,
- tous les actes relevant des attributions de la cellule imputés sur le budget de fonctionnement en compte propre, dans la limite de 50 000 €.

Délégation de signature est donnée à Madame Johanne Beausse, cheffe de la délégation nationale de La Rochelle – Laboratoire de La Rochelle, pour tous les actes relevant des attributions du Laboratoire de La Rochelle et, en matière financière, pour :

- tous les actes relevant des attributions de la délégation nationale de La Rochelle – Laboratoire de La Rochelle – imputés sur le budget pour compte de tiers, dans la limite de la délégation du directeur des Interventions,
- tous les actes relatifs à la gestion du site de la délégation nationale de La Rochelle – Laboratoire de La Rochelle – imputés sur le budget de fonctionnement ou d'investissement en compte propre, dans la limite de 50 000 €,
- tous les actes d'intervention relevant des attributions de la délégation nationale de La Rochelle imputés sur le budget d'intervention en compte propre, dans la limite de 150 000 €.

Délégation de signature est donnée à Madame Graziella Rigal, responsable du pôle qualité sanitaire, à Madame Laure Espinasse, responsable du pôle biotechnologie, et à Monsieur Jean-Christophe Regal, responsable du pôle technologie des céréales, pour :

- tous les actes relevant des attributions de la délégation nationale de La Rochelle – Laboratoire de La Rochelle, imputés sur le budget pour compte de tiers,
- tous les actes relatifs à la gestion du site de la délégation nationale de La Rochelle – Laboratoire de La Rochelle, imputés sur le budget de fonctionnement ou d'investissement en compte propre, dans la limite de 50 000 €.

Article 5 : Service « Soutien, Investissement et Innovation dans les Filières »

Délégation de signature est donnée à Madame Charlotte Voisine, cheffe du service « Soutien, investissement et innovation dans les filières», pour tous les actes relevant des attributions du service « Soutien, investissement et innovation dans les filières» et, en matière financière, pour :

- tous les actes relevant des attributions du service imputés sur le budget pour compte de tiers, dans la limite de la délégation du directeur des Interventions,

- tous les actes relevant des attributions du service imputés sur le budget d'intervention en compte propre, dans la limite de 150 000 €,
- tous les actes relatifs au fonctionnement du service imputés sur les budgets de fonctionnement ou d'investissement en compte propre, dans la limite de 50 000 €,
- les billets d'aval sans plafond.

Délégation de signature est donnée à Monsieur Charles Lenoir, adjoint à la cheffe du service « Soutien, investissement et innovation dans les filières», pour tous les actes relevant des attributions du service et, en matière financière, pour :

- tous les actes relevant des attributions du service imputés sur le budget pour compte de tiers, dans la limite de la délégation du directeur des Interventions,
- tous les actes relevant des attributions du service imputés sur le budget d'intervention en compte propre, dans la limite de 150 000 € tous les actes relatifs au fonctionnement du service imputés sur le budget de fonctionnement ou d'investissement en compte propre, dans la limite de 50 000 €,
- les billets d'aval sans plafond.

Délégation de signature est donnée Madame Marie Peltier, cheffe de l'unité « Aides aux exploitations et expérimentation », pour :

- tous les actes relevant des attributions de l'unité et, en matière financière, pour :
- tous les actes relevant des attributions de l'unité imputés sur le budget pour compte de tiers, dans la limite de la délégation du directeur des Interventions,
- tous les actes relevant des attributions de l'unité imputés sur le budget d'intervention en compte propre, dans la limite de 150 000 €.

Délégation de signature est donnée à Madame Emma Orgeret, adjointe à la cheffe d'unité « Aides aux exploitations et expérimentation », pour tous les actes relevant des attributions de l'unité et, en matière financière, pour :

- tous les actes relevant des attributions de l'unité imputés sur le budget pour compte de tiers, dans la limite de la délégation du directeur des Interventions,
- tous les actes relevant des attributions de l'unité imputés sur le budget d'intervention en compte propre, dans la limite de 150 000 €.

Délégation de signature est donnée à Monsieur Cyril Espenan, responsable de pôle « Rénovation des vergers arboricoles et cidricoles » à l'unité « Aides aux exploitations et expérimentation », pour les actes relevant des attributions du pôle et, en matière financière, pour :

- tous les actes relevant des attributions du pôle imputés sur le budget pour compte de tiers, dans la limite de la délégation du directeur des Interventions,
- tous les actes relevant des attributions du pôle imputés sur le budget d'intervention en compte propre, dans la limite de 60 000 €.

Délégation de signature est donnée à Monsieur Laurent Faure, responsable de pôle « Génétique et expérimentation », à l'unité « Aides aux exploitations et expérimentation », pour les actes relevant des attributions du pôle et, en matière financière, pour :

- tous les actes relevant des attributions du pôle imputés sur le budget pour compte de tiers, dans la limite de la délégation du directeur des Interventions,
- tous les actes relevant des attributions du pôle imputés sur le budget d'intervention en compte propre, dans la limite de 150 000 €.

Délégation de signature est donnée à Monsieur Pierre Laude, responsable de pôle « Plans d'investissement » à l'unité « Aides aux exploitations et expérimentation », pour les actes relevant des attributions du pôle et, en matière financière, pour :

- tous les actes relevant des attributions du pôle imputés sur le budget pour compte de tiers, dans la limite de la délégation du directeur des Interventions,
- tous les actes relevant des attributions du pôle imputés sur le budget d'intervention en compte propre, dans la limite de 60 000 €.

Délégation de signature est donnée à Madame Jaweher El Bey et à Monsieur Jean-François Le Pennec, responsables de pôle « Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la pêche (FEAMP) » à l'unité « Aides aux exploitations et expérimentation », pour les actes relevant des attributions du pôle et, en matière financière, pour :

- tous les actes relevant des attributions du pôle imputés sur le budget pour compte de tiers, dans la limite de la délégation du directeur des Interventions,
- tous les actes relevant des attributions du pôle imputés sur le budget d'intervention en compte propre, dans la limite de 60 000 €.

Délégation de signature est donnée à Madame Florence Poinssot, cheffe de l'unité « Entreprises et filières », pour tous les actes relevant des attributions de l'unité et, en matière financière, pour :

- tous les actes relevant des attributions de l'unité imputés sur le budget pour compte de tiers, dans la limite de la délégation du directeur des Interventions,
- tous les actes relevant des attributions de l'unité imputés sur le budget d'intervention en compte propre, dans la limite de 150 000 €,
- les billets d'aval sans plafond.

Délégation de signature est donnée à Madame Vanessa Laugé, cheffe de l'unité « Gestion de crises agricoles », pour tous les actes relevant des attributions de l'unité et, en matière financière, pour :

- tous les actes relevant des attributions de l'unité imputés sur le budget pour compte de tiers, dans la limite de la délégation du directeur des Interventions,
- tous les actes relevant des attributions de l'unité imputés sur le budget d'intervention en compte propre, dans la limite de 150 000 €.

Délégation de signature est donnée à Madame Sophie Marchau, responsable du pôle « Gestion des crises », pour tous les actes relevant des attributions du pôle et, en matière financière, pour :

- tous les actes relevant des attributions du pôle imputés sur le budget pour compte de tiers, dans la limite de la délégation du directeur des Interventions,
- tous les actes relevant des attributions du pôle imputés sur le budget d'intervention en compte propre, dans la limite de 60 000 €.

Délégation de signature est donnée à Madame Aliss Cazau, responsable du pôle « Gestion des crises », pour tous les actes relevant des attributions du pôle et, en matière financière, pour :

- tous les actes relevant des attributions du pôle imputés sur le budget pour compte de tiers, dans la limite de la délégation du directeur des Interventions,
- tous les actes relevant des attributions du pôle imputés sur le budget d'intervention en compte propre, dans la limite de 60 000 €.

Article 6 : Service « Contrôles et normalisation»

Délégation de signature est donnée à Madame Pascale Demet, cheffe du service « Contrôles et normalisation» pour tous les actes relevant des attributions du service « Contrôles et normalisation » et en matière financière, pour :

- tous les actes relevant des attributions du service imputés sur le budget pour compte de tiers, dans la limite de la délégation du directeur des Interventions,
- tous les actes relevant des attributions du service imputés sur le budget d'intervention en compte propre, dans la limite de 150 000 €,
- tous les actes relevant des attributions du service imputés sur les budgets de fonctionnement ou d'investissement en compte propre, dans la limite de 50 000 €.

Délégation de signature est donnée à Madame Emmanuelle Moreau, adjointe de la cheffe du service « Contrôles et normalisation», cheffe de l'unité « Contrôles », pour tous les actes relevant des attributions du service « Contrôles et normalisation» et en matière financière, pour :

- tous les actes relevant des attributions de l'unité imputés sur le budget pour compte de tiers, dans la limite de la délégation du directeur des Interventions,
- tous les actes relevant des attributions de l'unité imputés sur le budget d'intervention en compte propre, dans la limite de 150 000 €,
- tous les actes relevant des attributions du service imputés sur le budget de fonctionnement en compte propre, dans la limite de 50 000 €.

Délégation de signature est donnée à Madame Maria Gras, adjointe à la cheffe de l'unité « Contrôles », pour les actes relevant des attributions de l'unité et en matière financière, pour :

- tous les actes relevant des attributions de l'unité imputés sur le budget d'intervention en compte propre, dans la limite de 150 000 €,
- tous les actes relevant des attributions de l'unité imputés sur le budget de fonctionnement en compte propre, dans la limite de 50 000 €.

Délégation de signature est donnée à Monsieur Patrick Jacquet, chef de l'unité « Bois et plants de vigne », pour tous les actes relevant des attributions de l'unité et, en matière financière, pour :

- tous les actes relevant des attributions de l'unité imputés sur le budget d'intervention en compte propre, dans la limite de 150 000 €,

- tous les actes relevant des attributions du service imputés sur le budget de fonctionnement en compte propre, dans la limite de 50 000 €.

Article 7 :

La présente décision remplace la décision n° FranceAgriMer/Interventions/2023-07 du 27 juin 2023 modifiée et prend effet le lendemain de sa publication.

La Directrice générale

Christine Avelin